

BILAN DE MI-MANDAT
«*Creil* une ambition partagée»

2014
2017
2020

3 ANS D' ACTIONS
ET 50 AVANCÉES
QUI CHANGENT
NOTRE QUOTIDIEN

TROIS ANS D' ACTIONS, FAISONS LE POINT !

Un bilan de mi-mandat, à quoi ça sert ?

Le bilan de mi-mandat présente les réalisations de la première moitié de la mandature et les projets de l'équipe municipale. C'est une démarche nécessaire, pour rendre compte aux habitants des actions réalisées et celles à venir.

Ce bilan se veut un état des lieux de trois années au cœur des projets de l'équipe « Creil une ambition partagée » que les Creillois ont élue en 2014.

Le travail municipal, c'est comme un iceberg et ce bilan c'est aussi l'occasion de montrer et d'expliquer les réalisations et les manifestations les moins visibles. En rencontrant quotidiennement les Creillois, je me rends compte que nombre de services, de manifestations, de projets de notre ville sont mal ou pas assez connus par celles et ceux à qui ils sont pourtant destinés. Il ne s'agit donc pas de faire de l'auto-promotion, mais simplement d'informer les habitants des nouveautés, des améliorations récentes réalisées au sein de notre commune et dont ils peuvent, eux ou leurs proches, avoir l'usage.

Quelle est la ligne de la majorité et comment tenir ses objectifs face aux baisses des dotations de l'Etat et aux nouveaux besoins ?

Nos valeurs ne sont pas négociables : liberté, citoyenneté, vivre ensemble, solidarité, égalité... Celles-ci demeurent la colonne vertébrale de notre action, aussi difficile et imprévisible puisse être le contexte auquel nous sommes confrontés.

De nombreuses contraintes externes ont dû être prises en considération car elles ont des répercussions directes : repli sur soi, crise économique et financière, décisions gouvernementales et dispositions législatives impactantes (prélèvements, baisse des dotations, diminution des services publics, transfert de charges, suppression ou baisse d'allocations, retard dans le versement des dotations et subventions ...).

Pourtant, la liste de ces contraintes ne doit pas apparaître comme une succession d'excuses mais elle permet de donner un aperçu des difficultés auxquelles est confrontée toute gouvernance en charge d'assumer aujourd'hui la gestion d'une collectivité territoriale.

S'il ne fallait retenir qu'une seule chose de ces trois années de mandat ?

S'il ne fallait retenir qu'une seule transformation apportée ces trois dernières années, les mots sont inutiles. Il suffit pour cela de sortir et de constater les changements, les rénovations et les créations de nouveaux équipements. En un mot, la preuve de la vitalité de notre commune est là juste sous nos yeux, c'est l'Espace enfance Danielle Mitterrand, c'est l'extension du Parc d'activité Alata, c'est la rénovation des Hauts de Creil et la création de nouveaux logements, c'est la nouvelle île Saint-Maurice et la création de l'Allée à Cricri, etc. ...

Comment abordez-vous les prochaines années ?

En une phrase, notre seule priorité, c'est de « Rendre la société plus juste et plus solidaire ». Malgré les difficultés, nous avançons à grands pas et changeons progressivement le visage de notre ville, pour en faire une commune dynamique et tournée vers l'avenir. Au cours des 30 mois de mandat à venir, il nous faudra sûrement faire plus, prendre en considération des réalités nouvelles, saisir des opportunités, prévoir le plus possible les conséquences des contraintes qui nous sont imposées, anticiper autant que faire se peut dans un contexte politique et économique instable. En somme, il n'y a qu'une seule obligation que nous nous imposons, au regard de la situation budgétaire qui est la nôtre : répondre aux besoins des Creillois en respectant notre identité et nos valeurs de Gauche.

Jean-Claude Villemain

Jean-Claude VILLEMAIN,
Maire de Creil, Conseiller départemental de l'Oise

VOTRE MAIRE



Maire de Creil depuis 2008, aujourd'hui Président de l'Agglomération Creil Sud Oise et Conseiller départemental, Jean-Claude VILLEMMAIN est avant tout un enfant de Creil.

Né en Tunisie, marié et père et deux enfants, retraité de France Télécom, il a été élevé au rang de Chevalier de l'ordre national du Mérite par le Président de l'Assemblée nationale en 2014. Sa famille emménage à Creil, dans le quartier Rouher, en 1965. C'est là qu'il a grandi et où il fréquenta davantage l'école buissonnière que les bancs des classes, privilégiant depuis toujours le contact humain et le dialogue. Fils d'ouvrier, il ne revendique pas le titre d'autodidacte mais simplement le fait d'avoir croisé les chemins d'hommes et de femmes qui l'ont aidé à évoluer.

Attaché aux valeurs de la solidarité, d'égalité, de fraternité et de justice sociale, Jean-Claude VILLEMMAIN est un homme d'engagement et de fidélité, qui affirme ses prises de positions et son investissement politique national.

C'est un Maire de terrain, à l'écoute des habitants, qui revendique sa fierté d'être Creillois. Depuis sa réélection le 29 mars 2014, il a reçu plus de 980 personnes et familles

en entretien individuel, pour écouter, discuter et soutenir.

Il a participé à plus de 600 réunions de travail, présidé une vingtaine de conseil municipaux, animé près d'une cinquantaine de réunions publiques portant sur le budget et les projets de la ville. Il a rencontré des dizaines de chefs d'entreprises et entrepreneurs, parfois pour les appuyer dans le maintien de leurs activités, parfois pour les aider à s'implanter sur la commune.

En 2014, à la tête d'une équipe renouvelée, « Creil une ambition partagée », il obtient à nouveau la confiance des Creillois pour son projet municipal qui défend une politique volontariste dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la justice sociale, de la culture, de la jeunesse, du logement et du cadre de vie.

Avec la volonté de transformer le visage de la commune, sans brutalité mais avec détermination, il s'attache depuis, avec les élus de la majorité, à concrétiser la transformation de la ville : Espace enfance Danielle Mitterrand, rénovation des Hauts de Creil, Allée à CriCri, Maisons de quartiers, construction de nouveaux logements, rénovation de l'Île Saint Maurice, création du centre commercial Dunant et du nouveau Centre Georges Brassens, extension du Parc Alata ...

SOMMAIRE

Editorial	P.2
Votre Maire	P.3
Quelques réalisations et actions qui changent notre quotidien	P.4
BILAN ET PERSPECTIVE 2014-2020	
A) Avenir du territoire	P.5
B) Développement économique	P.6
C) Urbanisme et cadre de vie	P.7
D) Solidarité et santé	P.8
E) Sécurité et tranquillité publique	P.9
F) Education et Culture	P.10
G) Vie associative et sportive	P.11
H) Jeunesse	P.12
I) Environnement et citoyenneté	P.13
Trombinoscope des élus	P.14
Tribunes	P.15

Directeur de la publication

Jean-Claude Villemain

Rédacteur en chef

Jean-Claude Villemain

Rédaction

Johann Lucas

Maquette & Mise en page

Pierre Clavier

Crédits photos

Ville de Creil

QUELQUES RÉALISATIONS ET ACTIONS QUI CHANGENT NOTRE QUOTIDIEN



**Nouvel Espace enfance
Danielle Mitterrand**



**Creil, ville labélisée 3 fleurs, Prix de l'arbre et 3 libellules
au concours Capitale Française de la Biodiversité.**



**L'action sociale, fil rouge de l'action municipale
avec le Centre Communal d'Action Sociale.**



Nouveau Centre social Georges Brassens et Centre commercial Dunant.



**La médiathèque Antoine Chanut
entièrement rénovée.**



**La passerelle Nelson Mandela, symbole d'une ville audacieuse
qui soigne son cadre de vie.**



UNE NOUVELLE AGGLOMÉRATION POUR MUTUALISER NOS FORCES ET NOS ATOUTS !



Au cœur d'une nouvelle agglomération de 84 000 habitants, Creil s'impose comme la ville-centre d'un territoire dynamique d'avenir.

Fruit d'une démarche de dialogue et de transparence, l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) nous permet à présent, conjointement avec 10 autres communes voisines, de mener des projets ambitieux et communs pour faire de notre territoire, un acteur majeur en terme notamment de développement économique, de transport, de tourisme ou de culture. Territoire attractif à fort potentiel d'innovation qui regroupe des ressources techniques et scientifiques à valeur stratégique, l'ACSO se projette comme un futur pôle d'excellence dans des secteurs de pointe tel que l'écologie industrielle.

Moteur de retombées économiques dans des domaines comme le transport, la formation, la création d'entreprises ou les sciences, ces activités génèrent une nouvelle attractivité, la diversification du tissu économique et favorise la création de nouveaux emplois.

Cette dynamique se poursuit, puisque Creil va encore de l'avant, avec l'inscription de notre territoire dans le dispositif européen « ITI » (Investissement Territorial Intégré) et avec l'ébauche du Pôle métropolitain Beauvais - Compiègne - Creil.

1^{RE} AVANCÉE

Une nouvelle intercommunalité : l'ACSO, fruit d'un consensus élargi.

2^E AVANCÉE

Création de la Direction du développement économique et de l'emploi au sein de l'ACSO pour renforcer notre action dans ce domaine.

3^E AVANCÉE

CRDS de la Base aérienne 110 (Contrat de redynamisation de site de défense de Creil) pour reconvertir et revitaliser les terrains cédés par le Ministère de la Défense en vue d'une implantation de secteurs d'activité de pointe.

4^E AVANCÉE

Projet ITI (Investissement Territorial Intégré). L'ACSO s'inscrit dans ce dispositif qui permet au territoire de bénéficier de fonds européens pour mettre en place sa stratégie de développement territorial.

5^E AVANCÉE

Mobilisation pour la réalisation du Barreau ferroviaire Creil-Roissy.

6^E AVANCÉE

Lancement de la réflexion pour la création d'un nouveau Pôle métropolitain Beauvais-Compiègne-Creil.



UNE ACTION VOLONTARISTE POUR L'EMPLOI !»



Photo : Lcom - J. Frizot 2016

Bien qu'il s'agisse d'une compétence intercommunale, la Ville de Creil a adopté une posture très volontariste en faveur de l'économie locale et de la préservation de l'emploi notamment en impulsant et en soutenant des projets innovants.

Dans un contexte défavorable de fort fléchissement du secteur industriel et de destruction de ses emplois, la majorité municipale a obtenu des résultats très positifs suite à ses nombreuses interventions.

Ainsi, un travail est actuellement mené pour l'implantation d'un Intelligence campus à Creil. Ce vaste projet ambitieux a vocation à devenir le premier éco-système européen public-privé en traitement de la donnée à usage civil et militaire. Celui-ci fera travailler ensemble et de manière novatrice des experts

du Ministère de la Défense, des académiques, des chercheurs et des industriels.

Autre succès, le Parc Alata est aujourd'hui complet et compte 2 000 emplois sur 100 ha. A présent, son extension promise vers un parc Alata II et III est à l'étude et en voie de réalisation.

Alors que la formation et l'insertion sont du domaine respectif de la Région et du Département, Creil agit via la création de chantiers d'insertion et en travaillant à la réunion de tous les acteurs de «l'école de la seconde chance». Il nous revient aussi d'agir pour faciliter toutes les mises en adéquation possibles entre l'offre de formation et les compétences exigées par l'économie présente dans le bassin d'emploi.

7^E AVANCÉE

Implantation de 40 entreprises sur le Parc technologique Alata (soit 2000 emplois), dont 11 en 2017 et Parc Alata II (extension de 21 hectares pour accueillir plus d'une cinquantaine de nouvelles sociétés).

8^E AVANCÉE

Projet d'Intelligence Campus en lien avec le Ministère de la défense, la Région et les collectivités du sud de l'Oise, se dessine et verra le jour dans les prochains mois.

9^E AVANCÉE

Création d'un techno-centre de valorisation du bio-méthane

10^E AVANCÉE

Réhabilitation des usines Goss et Still-Saxby

11^E AVANCÉE

Salons de l'entrepreneuriat, de l'emploi et de l'alternance à Creil





AMÉLIORER L'HABITAT ET BÂTIR LA VILLE DE DEMAIN



Notre ville et son agglomération doivent faire face à une mutation importante : relever le défi d'assurer la transition d'une ville du milieu du XX^e siècle à celle du XXI^e siècle. Les projets urbains qui se succèdent, Gare cœur d'agglo, l'Ec'eau port, ainsi que le nouveau PLU en sont les meilleures illustrations et répondent à cet objectif.

Bien que déjà prise en compte dans l'ensemble des projets immobiliers sur la commune, il est nécessaire d'améliorer la mixité sociale. Il s'agit là d'une préoccupation permanente et d'un travail de longue haleine du fait du nombre important de logements sociaux dans notre ville et des contraintes de plus en plus restrictives quant à leur attribu-

tion. La mixité doit faire l'objet de toute notre attention, au niveau communal et intercommunal, tant que l'Etat ne légifèrera pas pour contraindre vraiment les communes qui refusent d'accueillir toutes les populations.

Nous avons fait de la lutte contre l'habitat indigne et les «marchands de sommeil» un axe fort de notre politique de l'habitat. La future création du Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHC) est l'illustration de cette volonté.

Parallèlement, en matière de politique d'urbanisme, les projets déjà réalisés ou en cours traduisent une volonté claire de poser les fondations d'une «ville paysage».

12^E AVANCÉE

Avancement du grand projet **Gare Cœur d'Agglomération**.

13^E AVANCÉE

Un nouveau quartier en devenir, **l'Ec'eau port fluvial**.

14^E AVANCÉE

Nouveau PLU (adoption prévisible fin 2017) considéré comme la carte d'état-major du renouvellement du paysage urbain.

15^E AVANCÉE

Préservation de la mixité sociale dans tous les projets immobiliers.

16^E AVANCÉE

Lutte contre l'habitat indigne et les «marchands de sommeil», création du Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHC).





DES ACTES POUR VIVRE BIEN ET TOUS ENSEMBLE



Comme nous nous y étions engagés, les moyens alloués par la Ville au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont été maintenus pour répondre aux besoins de la population.

La tarification au taux d'effort a été améliorée et développée, de même la gratuité des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) a été confirmée et nous avons modifié la tarification de la piscine en y introduisant des critères d'équité sociale plus adaptés.

Notre effort doit porter sur une prise en charge plus efficiente des publics spécifiques tels les enfants, les aînés ou les personnes à mobilité réduite ou souffrant d'un handicap.

La Ville s'engage également pour l'installation d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) pour la commune afin d'y accueillir des polytraumatisés. L'ouverture de l'Espace enfance Danielle Mitterrand, son multi-accueil de 20 places et ses 8 classes au bénéfice des jeunes Creillois et de leur famille, propose un concept intégré et partagé de type éco-citoyen.

Si la santé est une compétence de l'Etat, devant l'inaction de celui-ci en matière de démographie médicale et afin de faire face à la désertification consécutive, la Ville de Creil a pris la responsabilité de mener de front deux chantiers majeurs : la Maison de santé pluridisciplinaire et le Contrat Local de Santé.

17^E AVANCÉE

Moyens préservés du CCAS pour une capacité d'action optimale.

18^E AVANCÉE

Réalisation du Projet social transversal.

19^E AVANCÉE

Finalisation du projet de construction de la **maison de santé pluridisciplinaire**.

20^E AVANCÉE

Lancement d'une réflexion intercommunale sur la **tarification sociale de l'eau**.

21^E AVANCÉE

Tarification au taux d'effort, pour faire contribuer chacun à la hauteur des moyens.

22^E AVANCÉE

Tarification sociale de la piscine.

23^E AVANCÉE

Installation d'un **Foyer d'Accueil Médicalisé**.

24^E AVANCÉE

Adoption de l'**Agenda d'Accessibilité Programmée**.



MIEUX COORDONNER ET MODERNISER POUR ÊTRE PLUS EFFICACE



En 2014, nous partions du postulat que la sécurité est un droit pour tous car il ne peut véritablement y avoir de liberté sans sécurité. Chaque habitant a le droit de vivre pleinement et en toute quiétude dans sa ville.

La sécurité est l'un des domaines régaliens de l'État qui, là encore, fait preuve d'une grande inertie. Les effectifs de police nationale restent insuffisants à Creil.

Nous continuerons inlassablement de demander, comme nous le faisons depuis 2008, que le tableau des effectifs de la Police nationale de Creil soit respecté et que des renforts supplémentaires soient déployés pour des résultats vérifiables par la population.

Modernisation et extension de la vidéosurveillance, augmentation et modernisation des moyens de la Police municipale ... à l'échelle de la ville, beaucoup a été réalisé et nous allons poursuivre l'élan donné.

Dans le cadre du Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance (CISPD), nous continuons également, en lien avec la médiation urbaine, la lutte contre l'absentéisme scolaire et les violences intrafamiliales.

Certes, la qualité du cadre de vie est fragile et elle est confrontée au quotidien aux dégradations, incivilités, dépôts d'ordures sauvages ... Les services municipaux multiplient leurs interventions pour réparer, ramasser, nettoyer mais la résolution de ces problèmes passe par l'acquisition d'un véritable esprit citoyen au sein de toute la population. Nous avons mis en œuvre pour cela des moyens passant par la sensibilisation mais nous accentuons aussi la répression en luttant contre le non-respect de l'espace public.

25^E AVANCÉE

Modernisation et extension de la vidéosurveillance.

26^E AVANCÉE

Création d'un Centre de Supervision Urbain (CSU).

27^E AVANCÉE

Augmentation des effectifs et modernisation des moyens de la Police municipale.

28^E AVANCÉE

Installation de ralentisseurs.

29^E AVANCÉE

CISPD : lutte contre l'absentéisme scolaire et les violences intra familiales.

30^E AVANCÉE

Création d'espaces partagés et ouverts : Île Saint-Maurice, passerelle Nelson Mandela, Allée à Cricri...





DES MOYENS POUR LA CULTURE ET POUR UNE ÉCOLE DE QUALITÉ



Nos établissements culturels ont été modernisés et connaissent un réel succès grâce à la mise en œuvre d'une politique globale culturelle déclinée par établissement et qui laisse la part belle à une gestion décentralisée offrant des affiches de qualité.

Le label Scène nationale que nous revendiquons pour la Faïencerie-Théâtre de Creil est un combat de longue haleine. La multiplication des études, bilans et diagnostics imposés par l'État n'aident en rien ce dernier à agir dans ce domaine. Aujourd'hui, il semble plus opportun de poursuivre cet objectif dans le cadre du pôle métropolitain.

Plus d'une dizaine de classes auront été ouvertes durant le mandat actuel et la Ville veille à permettre à l'Éducation nationale de disposer

de moyens nécessaires à l'exercice d'un bon enseignement. L'ouverture de l'Espace enfance Danielle Mitterrand par exemple est préfigurateur d'un nouveau modèle d'apprentissage et une réflexion est en cours avec la Ligue de l'enseignement, dans le cadre de la politique de la ville, pour adapter ce modèle à l'ensemble du quartier du Moulin, puis à toute la ville. Contrairement à de nombreuses communes, à Creil les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) demeurent totalement gratuits. Notre contrat éducatif local étant un réel projet éducatif reconnu comme tel par l'Éducation nationale, il ne paraît pas urgent de revenir à la semaine de 4 jours, néanmoins une consultation de toutes les parties prenantes se tiendra d'octobre 2017 à mars 2018 afin d'arrêter une décision par voie de votation.

31^E AVANCÉE

Procédure en cours en vue de l'obtention du label Scène Nationale pour La Faïencerie-Théâtre de Creil.

32^E AVANCÉE

Modernisation des équipements culturels et mise en place d'une gestion décentralisée plus efficiente.

33^E AVANCÉE

17 classes ouvertes depuis 2014 (école primaire avec 2 niveaux pré-élémentaire et élémentaire au sein de l'Espace enfance Danielle Mitterrand).

34^E AVANCÉE

Réflexion en cours en vue d'adapter le modèle d'apprentissage initié à Danielle Mitterrand au quartier du Moulin puis à toute la ville.

35^E AVANCÉE

Gratuité intégrale des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Consultation à venir sur la semaine de 4 jours.

36^E AVANCÉE

Nouvelle dynamique et initiatives «Éducation et valeurs de la République».

37^E AVANCÉE

Dynamique de la politique culturelle en lien avec l'Éducation nationale à travers les Contrat Local d'Enseignement Artistique (CLEA) et la Classe à Horaires Aménagés (CHAM).



MIEUX ACCOMPAGNER LA VITALITÉ DE NOTRE TISSU ASSOCIATIF



Alors qu'il subit la baisse des subventions d'Etat, de la Région et du Département, et ce de façon parfois drastique, à Creil le monde associatif est considéré comme un élément essentiel du vivre ensemble car il est transverse à tous les domaines : social, culturel, éducatif, sportif ...

Face à la politique de gel des crédits menée par l'État, et à la raréfaction du bénévolat, Creil a lancé une réflexion pour un nouveau projet associatif creillois. Groupes de travail et assises se sont déjà tenus afin de définir les axes de progrès nécessaires. Dans le même temps, nous avons revu les barèmes des subventions afin de mieux prendre en compte les contraintes des disciplines sportives propres à chaque association.

En termes d'équipement, la transformation du Centre des cadres

sportifs prévue dans notre projet 2014-2020 sera inscrite dans le nouveau Programme de Rénovation Urbaine (PRU 2). Le nouveau complexe tennistique de Creil ouvert cette année est devenu le siège du comité départemental.

En outre, les études concernant le futur du Stade vélodrome vont reprendre mais sa reconstruction ne verra le jour que lorsque le club de football aura amélioré son assise, ses résultats devant correspondre aux ambitions et moyens d'une ville de 34 000 habitants.

Nous avons profité d'une étude de la Chambre Régionale des Comptes et de ses premières analyses pour améliorer le fonctionnement de la piscine municipale : projet d'établissement et tarifs différenciés ont été mis en œuvre et les résultats attendus sont déjà au rendez-vous.

38^E AVANCÉE

Assises et groupes de travail pour un nouveau projet économique associatif creillois.

39^E AVANCÉE

Nouveau barème de subvention, plus juste, plus transparent.

40^E AVANCÉE

Programmation de la transformation du centre des cadres sportifs inscrite dans le PRU2.

41^E AVANCÉE

Mise en œuvre d'un projet d'établissement de la piscine municipale avec de nouvelles animations et la gratuité pour les enfants en été.

42^E AVANCÉE

Nouveau complexe de tennis de Creil, siège du comité départemental.

43^E AVANCÉE

Poursuite de Creil Colors sous forme biennale en maintenant une programmation de qualité.





EMPLOI, LOGEMENT, CITOYENNETÉ, NOS ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES



L'équipe municipale est bien consciente de l'importance de mener une politique ambitieuse à destination de la jeunesse. Celle-ci est un combat quotidien.

Trop frileux, les bailleurs sociaux n'ont pas été à l'écoute de nos propositions alors que nous projetions la réalisation de résidences pour les jeunes ou de foyers afin de satisfaire des demandes très nombreuses et faciliter l'autonomie des jeunes générations.

Là encore, il faut trouver des moyens pour faciliter l'accès au logement dans tous les programmes immobiliers susceptibles d'être développés sur le territoire communal, par exemple en prévoyant des logements plus petits pour les étudiants et les jeunes.

Depuis le début du mandat, le réseau des maisons de quartier s'est renforcé en nombre et en qualité et leur présence répond à une réelle demande.

En outre, un espace alternance a vu le jour dans le cadre du Forum pour l'emploi organisé par l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) qui se tient chaque année à Creil.

Enfin, le Conseil de la Jeunesse Creilloise travaille actuellement à une redéfinition de ses objectifs afin de développer l'esprit de citoyenneté et de solidarité auprès de la jeunesse. Il doit rester un des fers de lance de la politique internationale de la ville afin de contribuer au développement de l'identité citoyenne.

44^E AVANCÉE

Renforcement du réseau des maisons de quartier.

45^E AVANCÉE

Forum pour l'emploi : création d'un espace alternance (mutualisation des moyens et élargissement de l'attractivité).

46^E AVANCÉE

Redynamisation du Conseil de la Jeunesse Creilloise.





COCONSTRUIRE UNE VILLE ÉCO-CITOYENNE



L'environnement et la citoyenneté est le couple moteur de l'ensemble de la démarche municipale actuelle, elle est au cœur de notre action et doit y demeurer.

Nous avons recherché et provoqué la participation de la population de manière permanente, notamment par le biais des conseils citoyens de quartier. Ces conseils citoyens doivent évoluer dans un esprit coopératif de co-construction.

La Maison de la Ville a élargi ses compétences en accueillant la lutte contre toute forme de discrimination, la politique de la ville et la Maison du projet PRU 2. Toutes les facettes de la « politique de la ville » sont réunies en un seul lieu afin d'affiner sa portée en termes de cohérence et d'efficacité.

La prise en compte des questions environnementales et notamment les économies d'énergie sont dorénavant une réalité dans les

services municipaux : diminution du parc automobile, mesures correctives moins énergivores dans le patrimoine immobilier, installation de lampes de type « led » dans l'éclairage public etc. ...

La structure multi-accueil des Marmousets, l'extension de l'école de Gournay, puis la piscine, l'Espace enfance Danielle Mitterrand sont quelques-uns des exemples les plus marquants de ce que réalise Creil pour contribuer au respect de notre environnement.

L'agenda 21 de la Ville doit être réactualisé. Ce travail doit se faire avec l'écriture et la généralisation de celui qui concerne plus spécifiquement les structures qui accueillent la jeunesse creilloise. En synthèse, nos engagements reposent sur trois idées fortes qui sont prises en compte dans chaque projet : l'éducation et les valeurs de la République ; le nouveau projet économique associatif creillois et le projet social global.

47^E AVANCÉE

Participation citoyenne renforcée pour tous les projets de ville dans un esprit coopératif de co-construction.

48^E AVANCÉE

Pratiques environnementales et solutions moins énergivores pour les équipements municipaux.

49^E AVANCÉE

Diminution progressive du parc automobile municipal.

50^E AVANCÉE

Bâtiments à haute qualité énergétique et environnementale : multi-accueil des Marmousets, piscine, extension de l'école de Gournay, Espace enfance Danielle Mitterrand.



LISTE DE LA MAJORITÉ «CREIL UNE AMBITION PARTAGÉE»



Jean-Claude VILLEMAIN
Maire de Creil



Nicole CAPON
1^{er} Adjointe
Solidarité, logement, petite enfance
et personnel



Jean-Claude CABARET
Maire-adjoint
Patrimoine et cadre de vie



Cédric BELMAIRE
Maire-adjoint
Politique de la ville et outils
numériques



Hassan BOUADDI
Maire-adjoint
Vie associative et sportive



Aïcha GUENDOUBE
Maire-adjointe
Autonomie des personnes
et handicap



Danièle CARLIER
Maire-adjointe
Culture



Méral JAJAN
Maire-adjointe
Finances



Brahim BELMHAND
Maire-adjoint
Urbanisme



Yvette FOURRIER-CESBRON
Maire-adjointe
Vie démocratique et citoyenneté



Fabienne LAMBRE,
Maire-adjointe
Développement économique du commerce
local, emploi et tranquillité publique



El Hassan ABBADI
Maire-adjoint
Éducation et jeunesse



Mariline DUHIN
Petite enfance



Mohamed ASSAMTI
Santé et logement



Babacar N'DAYE
Tranquillité publique
et médiation sociale



Nuh ATAKAYA,
Cœur d'agglomération



Fabrice MARTIN
Espaces verts
et cadre de vie



Najat MOUSSATEN
Périscolaire



Marine BARBETTE
Jeunesse



Abdoulaye DEME
Insertion des jeunes
et Ec'eau port



Adnane AKABLI
Egalité des droits et lutte contre
les discriminations



Florent LELONG
Développement local
et culturel



Loubina FAZAL
Développement durable
et institution de la citoyenneté



Hafida MEHADJI
PRU Rouher



Yesim SAVAS
Relations internationales



Sophie LEHNER
Conseillère municipale



Karim BOUKHACHBA
Conseiller municipal



Éric MONTES
Conseiller municipal

LISTE «GÉNÉRATION CREIL»



Hicham BOULHAMANE
Conseiller municipal



Isabelle MAUPIN
Conseillère municipale



Max FREMINE
Conseiller municipal



Maïmouna M'BAYE-DIAO
Conseillère municipale



Abdelaziz RIFI SAIDI
Conseiller municipal



Danielle SOKOLONSKI
Conseillère municipale

LISTE «ENSEMBLE, DÉFENDONS UNE CERTAINE IDÉE DE CREIL»



Michaël SERTAIN
Conseiller municipal



Sylvie DUCHATELLE
Conseillère municipale



Gérald FACCHINI
Conseiller municipal



Éric LAMOUREUX
Conseiller municipal



Serge NATANSON
Conseiller municipal

GROUPE «ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS»

Qui suis-je ?

1. Je suis une ville dont les impôts n'ont pas augmenté depuis 8 ans et qui maintient pour tant ses investissements ;
2. Chaque année, je compte de nombreuses nouvelles réalisations, des rénovations, des équipements sportifs, culturels, destinés à la jeunesse ou à la vie citoyenne ;
3. J'ai décidé d'associer la population aux choix budgétaires en lançant le budget participatif qui permet aux citoyens de réaliser leurs projets ;
4. Je mène une politique sociale volontariste, adopte des tarifs sociaux pour l'ensemble de mes services et équipements ;
5. Je suis la ville centre d'une agglomération at-

tractive, qui dispose d'un parc technologique de 2000 emplois en pleine expansion et qui va se doter du premier Intelligence Campus de France, qui comprendra pépinière d'entreprises, centre de formation, ou encore musée de l'espionnage ;

6. J'agis contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, contre l'absentéisme scolaire et les violences intra-familiale, pour l'accessibilité et l'égalité des chances ;
7. Le Petit fils de Nelson Mandela est venu cette année visiter ma passerelle sur l'Oise qui porte le nom de son aïeul ;
8. Chaque année, je compte de nouvelles ouvertures de classes, cette année mes écoles en comptent 17 nouvelles ;

9. Mes meilleurs ambassadeurs sont Championne olympique de tir, Champion d'Europe de boxe ou encore mon Chœur de collégiens qui depuis 10 ans, s'est produit à travers la France et l'Europe ;
10. Je compte plus de 250 associations culturelles et sportives ;
11. Je mène une importante politique environnementale, qui a été récompensée par les labels Ville 3 fleurs, Ville 3 libellules et par le Prix de l'arbre ;
12. Je suis malgré tout souvent caricaturée, dénigrée par d'éternels opposants ...

Je suis ... Fier d'être creillois !
Groupe Socialiste et Républicain
www.ps-creil.fr

GROUPE FRONT DE GAUCHE, RÉPUBLICAINS ET CITOYENS

Tribune non parvenue

GROUPE «GÉNÉRATION CREIL»

Un coup de com'

La publication du rapport de la Chambre Régionale des Comptes, avec ses conclusions accablantes pour la majorité municipale, oblige notre maire à réagir. Craignant que vous ne constatiez que ce rapport valide pour l'essentiel les critiques que nous formulons depuis 2014, affolé à l'idée que vous ne réagissiez durement aux révélations qu'il contient, M. Villemain tente de vous adoucir par un coup de com' : ce document. A la lecture, on devine qu'il résulte d'une réunion de crise en mairie. On y retrouve tous les classiques de la diversion. D'abord, pour attendrir le public, le petit acte de contrition : «On

a pas pu faire tout ce qu'on a promis...». Puis on s'empresse d'ajouter : « mais on a quand même fait des choses ! ». Et là on vous dresse la liste, on vous enfume, on vous parle de tout sauf de l'essentiel, en l'occurrence des graves accusations portées par la Chambre. Faut dire que les rédacteurs sont probablement les membres du cabinet du maire, ceux-là même que le rapport épingle pour avoir perçu de coquettes primes qui n'ont aucune justification légale... Pour établir le bilan à mi-mandat du maire, nous vous suggérons, comme alternative à la lecture de ce document de propagande, de répondre à ces quelques questions : A votre

avis, depuis 2014, la ville a-t-elle gagné en propreté ? Son commerce de centre ville est-il plus dynamique ? Ses rues sont-elles plus sûres ? Son cadre de vie plus agréable ? En répondant sincèrement, vous avez votre bilan. Et si vous souhaitez vous faire une idée précise de la situation désastreuse dans laquelle M. Villemain a plongé Creil, lisez le rapport de la Chambre. Vous verrez que loin d'avoir exagéré la situation, nous étions, sur bien des aspects, au-dessous de la vérité.

GENERATION CREIL
www.generationcreil.fr

GROUPE «ENSEMBLE, DÉFENDONS UNE CERTAINE IDÉE DE CREIL»

Que restera-t-il de cette mandature ?

Déjà bientôt 4 années que le maire et son équipe conduisent notre ville dans les abîmes du déclassé social, économique, éducatif... Le constat est sans appel, il n'est pas nécessaire de mener une étude pour entrevoir les résultats des politiques menées par cette équipe qui ne veut en aucun cas entendre les remarques et les propositions constructives des élus, qui comme nous, ne sont pas de leur bord politique. Toujours ce vieux logiciel dépassé que l'élection présidentielle a balayé mais que le maire souhaite faire perdurer aussi

longtemps que possible. Mais cela aura un terme ! Creillois, vous pouvez par vous-même faire le bilan de cette équipe. Avez-vous constaté une amélioration en matière de commerces en centre-ville ? en matière de sécurité de nos enfants à proximité des écoles ? en matière de propreté dans nos rues ? en matière de lutte contre la délinquance et les incivilités ? Bref, nul besoin d'être énarque pour faire le bilan du maire. Nul doute que le maire va s'enorgueillir de réalisations qu'il n'a pas financé mais cela il omettra de vous le dire. Tout comme il omettra de vous présenter la situation alarmante présen-

tée par la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion financière de notre ville ou les largesses de la mairie en matière de salaire et d'emploi. Nous pouvons compter sur les Creillois qui seront, le moment venu, faire le tri entre une majorité inerte et une équipe d'élus constructive qui s'est mise au service des habitants depuis des années pour faire réussir Creil. Vous êtes les premiers acteurs de notre ville, seul votre vote pourra faire changer Creil !

Michaël Sertain
Permanence sur RDV : 07 83 14 90 18
www.michaelsertain.fr

2014
2017
2020

